

Burundi : report au 1er décembre du procès de l'attaque de Gatumba

RFI, 16 novembre 2011 L'ouverture ce mercredi 16 novembre du procès de 21 personnes accusées d'être impliquées dans l'attaque qui a fait près de 40 morts en septembre dans un bar, le « bar des amis », à Gatumba une localité proche de Bujumbura. Des inconnus en uniforme et lourdement armés avaient ouvert le feu sur la clientèle. C'était le 11 septembre. Ce mercredi matin, des centaines de personnes se sont massées très tôt devant le palais de justice de Bujumbura, pour suivre le procès des auteurs présumés. Mais la cour a reporté le procès au 1er décembre, officiellement pour respecter le code de procédures pénal burundais.

Parmi ces personnes, des familles, des victimes et aussi les parents de ceux qui ont été arrêtés, ils ont failli en venir aux mains. Et autre signe de la tension, des policiers partout, chargés de contenir la foule. Des policiers qu'on a retrouvés par dizaines dans une salle d'audience archi bondée. Et signe de l'intérêt que porte la communauté internationale à l'affaire : des dizaines de diplomates occidentaux étaient présents dans la salle. Au total 21 personnes, pour la plupart de simples paysans, sont poursuivies, pour la première fois au Burundi, pour complot de crime contre l'humanité. Une effraction qui est prévue par le nouveau code pénal burundais et passible de la prison à vie. Cette première audience n'a pas duré longtemps, moins d'une heure avant que la cour ne reporte son procès au 1er décembre, officiellement pour respecter le code de procédures pénal burundais. Tout le monde attend donc impatiemment la reprise de ce procès où deux thèses s'affrontent : une qui attribue la paternité de ce crime à Agathon Rwasa, le leader des ex-rebelles des Forces nationales de libération (FNL), et l'autre véhiculée par certains médias qui mettent en cause le haut responsable de la police.